



# CONSEIL SYNDICAL ÉLARGI

*Syndicat des chargées et  
chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)*

## AVIS DE CONVOCATION

**Date :** jeudi 12 décembre 2013  
**Heure :** 14 h 30  
**Lieu :** Salon Orange du Centre Pierre-Péladeau (300, boul. de Maisonneuve Est)

*Après la réunion, vous êtes conviés à un « 5 à 7 » du temps des Fêtes  
au lieu social des chargées, chargés de cours au A-R542*

### *Ordre du jour du Conseil syndical élargi*

1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour et minutage
3. Mot d'accueil et rapport du Comité exécutif
4. Dons de solidarité
5. **Plan stratégique 2014 – 2019 : rencontre avec le recteur, monsieur Robert Proulx**
6. Rapport des déléguées et délégués
7. Divers
8. Levée de la réunion

- Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur au SCCUQ

#### -- NOTE AUX DÉLÉGUÉES, DÉLÉGUÉS AU CONSEIL SYNDICAL --

**OBJET :** Clause 3.14 de la convention collective SCCUQ-UQAM

*" Un demi-point/cours de priorité est accordé aux personnes chargées de cours qui agissent à titre de déléguées syndicales. Ce demi-point/cours de priorité ne peut avoir pour effet de générer de point/session de priorité. "*

Vous trouverez donc ci-dessous la politique d'application de pointage pour les déléguées, délégués au Conseil syndical telle qu'adoptée lors du Conseil syndical du 6 décembre 1990.

**I- Les conditions d'obtention du demi-point sont les suivantes :**

- .1 Être élue, élu par son assemblée d'unité dûment convoquée. (Cette élection doit être confirmée par un procès-verbal.)
- .2 Assister régulièrement aux réunions du Conseil syndical.
- .3 Ne pas avoir plus de deux absences non motivées, par session, aux réunions du Conseil syndical.

**II- Le demi-point sera comptabilisé à la fin de chacune des sessions après vérification des procès-verbaux des réunions du Conseil syndical.**

**NOTE :** Il est donc important de signer les feuilles de présence lors des conseils syndicaux ou d'aviser le secrétariat du SCCUQ de votre absence motivée en téléphonant au 514 987-3000 poste 3720.